

# CODE SCOLAIRE

— DE LA —

## PROVINCE DE QUÉBEC

— CONTENANT —

### LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

conforme au titre V des Statuts refondus de la province  
de Québec, 1909, tel qu'amendé jusqu'au  
1er juillet 1919

ET UN GRAND NOMBRE DE DÉCISIONS JUDICIAIRES  
S'Y RAPPORTANT

— ET —

### LES RÈGLEMENTS DU COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

— PRÉPARÉ PAR —

**J.-N. MILLER**

SECRÉTAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Edition publiée par le gouvernement de la province de Québec  
pour distribution gratuite.



QUÉBEC :

IMPRIMÉ PAR LA CIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL".

1919

